



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	12 juin 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 18 JUIN 2024
2024 / 40**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt et un du mois de mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL DE FLEURISSEMENT

Madame le Maire rappelle que la commune adhère chaque année au Comité Départemental de Fleurissement. Le montant de l'adhésion s'élève à 175 € et a déjà été réglée pour l'année 2024.

Cependant le Comité Départemental de Fleurissement n'a pas effectué de visite sur la commune depuis plusieurs années.

Se pose donc la question de l'utilité de poursuivre cette adhésion l'année prochaine.

Cet exposé entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de ne pas renouveler l'adhésion au Comité Départemental de Fleurissement en 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,
Annick GRÉMY